



DIX-HUITIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général (Addendum)

Avis de décès

Pascoal Wuta M'Polo

1. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 31 octobre 2002, de Pascoal Wuta M'Polo, ancien membre gouvernemental du Conseil d'administration.
2. Né en 1945 à Uige en Angola, Pascoal Wuta M'Polo était titulaire d'une licence en sociologie de l'Université de Lovanium à Kinshasa obtenue en 1970 ainsi que deux autres diplômes, l'un en politique sociale et l'autre en normes internationales du travail. En 1970, il avait été nommé assistant administratif auprès du recteur de l'Université nationale du Zaïre et, de 1978 à 1989, il a occupé les fonctions de directeur du Département de la coopération au ministère du Travail de l'Angola. Durant cette période, il a représenté ce ministère au sein de diverses commissions de coopération bilatérales (Algérie, Brésil, Cuba, France, ex-République démocratique populaire allemande, Portugal, ex-URSS et Zaïre). Il a été membre de la Conférence nationale pour la coopération internationale, de la Commission de la mise en valeur des ressources humaines de la Communauté de développement de l'Afrique australe ainsi que de la délégation gouvernementale de la Commission du travail et des affaires sociales de l'Organisation de l'unité africaine.
3. Pascoal Wuta M'Polo a siégé au Conseil d'administration en qualité de membre gouvernemental adjoint de 1978 à 1984 et en tant que membre titulaire de 1984 à 1987. Entré à l'OIT en 1989, il avait été nommé récemment point focal pour les pays africains de langue officielle portugaise (PALOP) au bureau régional de l'OIT à Abidjan.
4. Tous ceux qui ont eu le privilège de travailler avec lui se souviendront de son profond engagement au service du développement du continent africain, de sa détermination à promouvoir la justice sociale et de la conviction avec laquelle il défendait les valeurs de l'Organisation internationale du Travail auxquelles il était si attaché.

5. Le Conseil d'administration voudra sans aucun doute inviter le Directeur général à transmettre ses condoléances à la famille de Pascoal Wuta M'Polo et au gouvernement de l'Angola.

Genève, le 13 novembre 2002.

Point appelant une décision: paragraphe 5.